

# SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANTIAT DU 5 AOÛT 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire de NANTIAT.

## Création et suppression de postes :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création et la suppression d'un poste à la commune, à savoir :

- création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe pour le service administratif,
- suppression du poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal :

- décident de créer à compter du 14 septembre 2015 un emploi d'adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- décident la suppression de l'emploi d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe
- chargent Monsieur le Maire de procéder au recrutement de cet agent.
- approuvent le tableau des effectifs de la commune à compter du 14 septembre 2015, comme suit :

- . 1 secrétaire de mairie à temps complet,
- . 1 agent de maîtrise principal à temps complet,
- . 2 adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- . 3 adjoints techniques territoriaux de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- . 1 ATSEM de 1ère classe à temps complet,
- . 7 adjoints techniques territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- . 1 adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- . 3 surveillantes de cantine à temps non complet.